



LE RECENSEMENT... SIX AGENTS À NOTRE SERVICE

Comme le temps passe vite ... nous arrivons bientôt à la fin de l'année, et malgré les circonstances difficiles dans lesquelles l'équipe municipale et moi-même avons repris les rênes de la commune, nous sommes toujours aussi déterminés pour continuer à mener à bien les différents projets engagés et la gestion du quotidien.

Et côté animations sur la commune, une réunion avec toutes les associations de la commune a permis de mettre en place un calendrier que nous vous partagerons chaque trimestre.

Parmi ces animations, vous avez pu participer aux journées «Pain et Brioche» cuisson à l'ancienne, sabodet et boudin, vente de pommes et bonbons ; vos enfants ont pu participer à la boum d'Halloween, ou aux activités menées dans le cadre de la semaine sans écran. Les seniors ont pu participer chaque vendredi matin aux ateliers organisés par l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (gourmandise, vitalité, arom'vasion, instants bien-être...).

Plusieurs associations et commerçants travaillent actuellement aux festivités organisées pour vous proposer un 8 décembre haut en couleur ! Et si vous

êtes âgés de plus de 73 ans, vous avez dû recevoir votre invitation personnalisée avec un coupon réponse pour participer au repas des aînés qui aura lieu le dimanche 10 décembre 2023 à la salle des fêtes.

Enfin, n'oublions pas que l'an prochain du 18 janvier au 17 février 2024, vous allez être recensés. C'est ce que nous vous expliquons dans les pages suivantes.

Je vous remercie par avance pour l'agréable accueil que vous réserverez à nos six agents recenseurs, dont vous trouverez ci-joint les photos. Ils se présenteront à votre domicile, munis d'une carte officielle. Je vous rappelle que le recensement est un acte civique obligatoire et que répondre au recensement, c'est aussi utile pour construire demain !

Nous ne manquerons pas de vous rappeler les dates exactes et le début des tournées sur nos panneaux d'information, illiwap, FB...

D'ici là, finissez bien l'année et prenez soin de vous.

Philippe Ferrand
maire de Bèlignèux

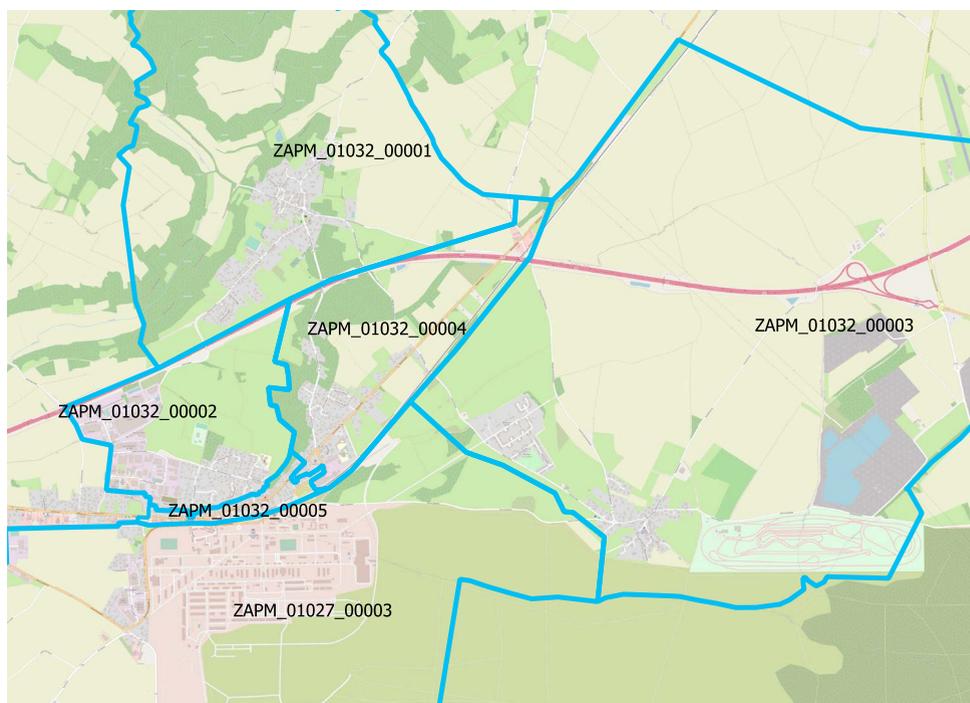
LA FIBRE ET LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SIEA !

Depuis notre dernière action médiatisée, nous suivons de très près l'avancement des travaux, exigeant un point précis chaque mois avec les différents intervenants. Tous ne viennent malheureusement pas... Et, la dernière réunion de suivi de chantier n'a, une nouvelle fois, pas été à la hauteur de nos espérances. Lors de la réunion de fin septembre, on nous annonçait la zone 1 éligible à la fibre mi-octobre ... à la réunion du 26/10, on nous annonce :

- un nouveau report de la zone 1 ... paraît il à fin novembre !...
- l'éligibilité de la zone 2 est également reportée d'une bonne quinzaine de jours, suite à un acte de vandalisme sur la porte de l'armoire dédiée, qui a été forcée...!
- et la zone 3, annoncée éligible en même temps que la zone 2, mais sous réserve...! et quant au reste de la commune (Zones 4 et 5)... un flou artistique de méandres soi-disants administratifs nous amènerait à une éligibilité peut être en avril 2024...

De qui se moque t'on ?

La municipalité excédée prévoit une action en conséquence lors de la prochaine AG du SIEA le 1^{er} décembre... AFFAIRE à suivre !



FOCUS Sur le recensement de la population...



Brigitte Carnet



Cédric Renaud



Joëlle Colodeau

DÉCOUVREZ LES VISAGES DES AGENTS RECENSEURS QUI TRAVAILLERONT AUPRÈS DES HABITANTS DE BÉLIGNEUX.



QUAND ?

DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024.

Tous les 5 ans, pour les communes de moins de 10 000 habitants.



DANS QUEL CADRE JURIDIQUE ?

Le recensement est :

- obligatoire,
- confidentiel,
- déclaratif.

SA FINALITÉ EST EXCLUSIVEMENT STATISTIQUE.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme. Il est encadré par :

- le secret professionnel,
- le secret statistique,
- le secret informatique.



QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ?

- Il veille au recrutement et à l'encadrement des agents recenseurs ;
- Il veille à la qualité et l'exhaustivité de la collecte ;
- Il suit l'avancement de la collecte des données ;
- Il certifie la bonne exécution auprès de l'INSEE et signe le bordereau de clôture de la collecte.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST ESSENTIEL. IL VA PERMETTRE DE DÉTERMINER LA POPULATION OFFICIELLE DE BÉLIGNEUX, LES CARACTÉRISTIQUES DE SES HABITANTS, DE LEURS LOGEMENTS, LEURS MOYENS DE TRANSPORTS, ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ...



QUI EST CONCERNÉ ?

TOUTE LA POPULATION DE BÉLIGNEUX EST CONCERNÉE.

Pour vous :

il va servir notamment à prévoir les équipements collectifs adéquats à la commune, déterminer les moyens de transport à développer, et de prendre les mesures et décisions adaptées à la commune.

Pour la commune :

les résultats de ce recensement vont permettre de définir le montant de la participation de l'état au budget de la ville de Bèlignieux et le nombre d'élus au conseil municipal.

Pour les entreprises et les associations :

il permet de cibler vos besoins et d'y apporter une offre adaptée.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

LE RECENSEMENT PAR INTERNET
simple /rapide/ économique/écologique
www.le-recensement-et-moi.fr

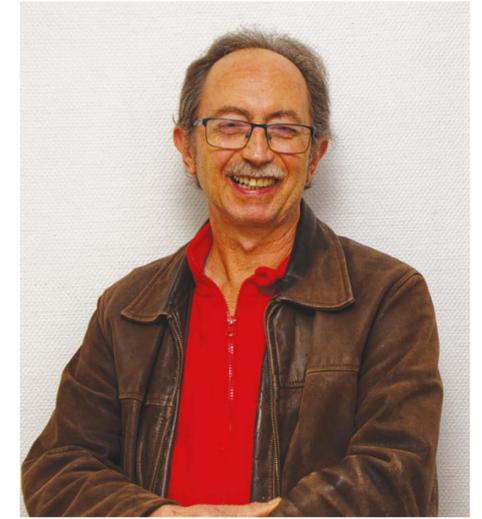
LE RECENSEMENT PAR UN AGENT RECENSEUR

L'agent recenseur est employé par la mairie et doit s'identifier avec sa carte tricolore. Il organise son planning en fonction des disponibilités des habitants ; c'est pourquoi il est amené à se présenter chez vous en soirée, le samedi, voire le dimanche matin... pour être sûr de vous trouver ! Réservez-lui le meilleur accueil !



APPLICATION OMER

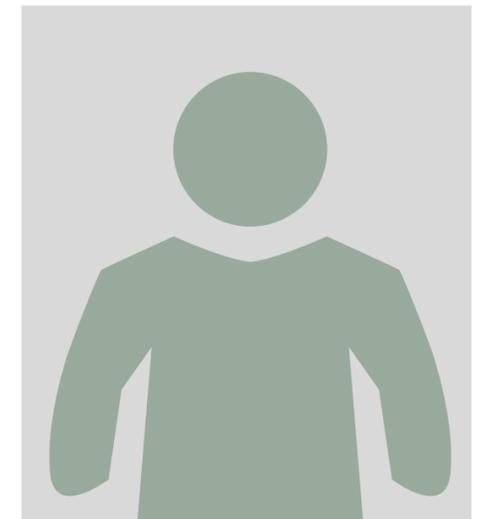
Retrouvez toutes les informations sur le recensement en téléchargeant cette application gratuite.



Marc Chaffard



Jean-Pierre Carnet



en cours de recrutement

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES

PRIVILÈGE B BEAUTÉ

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir à nouveau notre esthéticienne sur la commune ; après plusieurs mois d'absence suite à une fracture de la clavicule, elle avait dû cesser son activité professionnelle ; bien qu'ayant réussi à trouver une remplaçante au bout de quelques mois, lui permettant ainsi de maintenir à flot son commerce, elle vient de reprendre le travail (depuis le 1^{er} septembre) et souhaite désormais retrouver ses clientes ainsi que des nouvelles en espérant, malgré de grosses pertes financières, qu'elle va pouvoir repartir sur un bon pied.

Vous pouvez la retrouver :

 www.privilegebeaute.onlc.fr

 Privilège B Beaute

 privilegebbeaute

Nous lui souhaitons bonne chance pour cette reprise !



HP FORMATION

Et au niveau économique sur la commune, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le 3 octobre dernier de nouveaux bâtiments sur la Zone des 2B de Béliigneux dans le cadre de l'extension des locaux de HP FORMATION sur la santé et la sécurité au travail avec de nouvelles activités et de nouveaux espaces de formations adéquats pour les métiers de l'industrie et du nucléaire. Nous souhaitons un bon développement à ces nouveaux projets.



LA SEMAINE SANS ÉCRANS

Les jeunes Bélignards vont-ils arriver à se passer d'écrans de loisirs pendant une semaine ? Une semaine organisée avec le soutien de la ville, des associations, des parents d'élèves, des structures éducatives de la ville ; des actions pilotées par la directrice de l'école maternelle. Adieu télévisions, jeux vidéos, consoles, tablettes et smartphones, etc... Pendant une semaine complète, enfants, adolescents, parents vont décider de relever ce défi collectif. Pour réussir ce défi, un programme riche d'activités culturelles et de loisirs est proposé sur notre territoire.

Le défi «Une semaine sans écran» s'adresse à tous, et chacun est libre de participer et de le faire à sa mesure.

Planning de la semaine du 20 au 25 novembre 2023

	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25
Bibliothèque	Exposition de tableaux en lien avec des ouvrages sur le thème du voyage ainsi qu'un paravent «cherche et trouve» sur le thème du cirque - Exposition ouverte aux familles entre 16h et 17h30				10h - 11h Conteste dans la salle préau (50 pers.)	11h15 histoire contée par les enfants dans la salle préau
Ain'tripides + association philatélique	Création d'enveloppe et animation autour du timbre pour 10 enfants du périscolaire				19h : Soirée jeux de société en famille dans la salle de cantine (100 pers.)	11h15 histoire contée par les enfants dans la salle préau
RAM (relais nounous)	Ateliers « SNOZELEN » dans l'algèbe de la cour de l'élémentaire (sous réserve de confirmation)					
Mairie et association Décybels			18h30 salle du conseil : musiciens et instruments (50 personnes)		18h - 20h salle du conseil : action « le développement de nos sens » pour les 4/5 ans (20 pers.)	
Association des Parents d'élèves (aide du Sou des écoles)	Ateliers : cuisine, création artistique, écriture de cartes postales (boîte aux lettres).		Balade «Béliigneux sans déchets» en famille	Ateliers : cuisine, création artistique, écriture de cartes postales.		
Ecole	Semaine banalisée : Matinée jeux de société avec les parents et organisée en groupe hétérogène (PS-MS-GS)			Matinée jeux de société (suite)		

Le temps d'exposition aux écrans ne fait que progresser. Les adultes passent en moyenne 5h07 minutes par jour devant les écrans, contre 3h10 il y a dix ans. Les jeunes, eux, passent 4h11 par jour devant les écrans, une heure de plus qu'il y a 10 ans. Et le pourcentage d'ados passant plus de 3 heures par jour devant un écran a explosé, en particulier chez les garçons entre 15 et 17 ans. Au cœur des enjeux d'éducation et de santé publique, l'exposition aux écrans soulève de nombreuses problématiques. L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) met ainsi en garde contre une exposition excessive aux écrans dès le plus jeune âge, qui pourrait être associée à des troubles de la mémoire, du sommeil ou de l'attention.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

LE DIMANCHE 3/12 À LA SALLE DES FÊTES
VENTE D'OBJETS DE NOËL confectionnés par le club Entramiloisirs.

LE VENDREDI 8/12 À PARTIR DE 17H30.
FÊTE DES LUMIÈRES offerte par la municipalité avec un village de Noël, un défilé dansant, animation musicale, feu d'artifice, chocolat chaud, vin chaud, marrons chauds...

LE DIMANCHE 10/12 À PARTIR DE 12H00
LE REPAS DES AÎNÉS (+73 ans) à la salle des fêtes, offert par le CCAS.

LE DIMANCHE 17/12 À 17H00
CONCERT À LA BOUGIE à la chapelle de Chânes offert par la municipalité et l'association Décybels.

10 JANVIER 2024 À 19H00
VOEUX DU MAIRE à la salle des fêtes.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe Ferrand - **RÉDACTION :** Françoise Gachon et la commission communication - **CRÉDIT PHOTOS :** Municipalité de Béliigneux - **MISE EN PAGE :** Studio Pertinence (69).

MAIRIE DE BÉLIGNEUX 04 72 25 30 70 - mairie@ville-beligeux.fr



LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL
sera distribué dans vos boîtes aux lettres en février 2024.